

AUTOUR DE CARLO GINZBURG (25-26 MARS 2013)

Antoine FOLLAIN

À l'occasion de la distinction du professeur Carlo Ginzburg par l'Université de Strasbourg plusieurs manifestations scientifiques ont eu lieu les 25 et 26 mars 2013. Portée principalement par l'équipe ARCHE et l'axe « Autorité, Contrainte, Liberté », l'opération a été menée par Antoine Follain (UdS) et Maryse Simon, membres de l'EA 3400, avec Jean-Jacques Schwien (UdS) membre de l'UMR 7044 ArchiMède et Jacob Rogozinski (UdS) directeur de l'EA 2326, Centre de recherche en philosophie allemande et contemporaine, avec le financement et le soutien du Conseil Scientifique de l'UdS et de la Faculté des Sciences historiques.

Le 25 mars, un premier débat « Réception et malentendus » a été organisé par l'École doctorale « Sciences humaines et sociales, Perspectives européennes » (ED 519) avec la participation de l'École des Humanités (ED 520). Cette séquence a permis à Carlo Ginzburg de résumer ses options méthodologiques, de présenter l'évolution de ses recherches et d'ouvrir le débat sur la lecture, la philologie, les conceptions de la réception et l'usage des malentendus, avec Pascal Hintermeyer, directeur de l'ED 519, avec William Monter, historien (Northwestern University), Gabriele Profita, ethnopsychologue (Université de Palerme, titulaire de la chaire Gutenberg), Simona Tersigni, sociologue (Université de Paris 10), Jacob Rogozinski, philosophe (UdS), Anne Jacquemin, helléniste (UdS) ainsi que des doctorants. Dans l'après-midi, les insignes de Docteur *honoris causa* ont été remis à madame Vaira Vike-Freiberga, présidente de la République de Lettonie, au professeur Carlo Ginzburg et au cinéaste iranien Jafar Panahi, représenté par sa fille. Un second débat commun a été présenté sur le thème « Parcours d'exception : quels combats ? Quels engagements ? », animé par Sylvain Schirmann, directeur de l'Institut d'Études Politiques de l'UdS. En soirée, le film de Jean-Louis Comolli « L'affaire Sofri », présenté par Benoît Tock, doyen de la Faculté des Sciences historiques, Anne Corneloup et Audrey Kichelewski, membres de l'EA 3400, a fait l'objet d'une projection et de discussions. Ce film est né du livre « Le juge et l'historien » écrit par Carlo Ginzburg à la suite du premier procès du leader d'extrême gauche Adriano Sofri et de ses camarades, en 1991. Historien du judiciaire aux XVI^e et XVII^e siècles, mais aussi engagé dans son

époque, Carlo Ginzburg a mis en lumière certaines dérives de l'institution judiciaire italienne, nous invitant ainsi à une conversion du regard pour ne plus considérer les accusés du seul point de vue des accusateurs. Double exigence, à la fois éthique et épistémologique, qui rend justice aux victimes et découvre des éléments de vérité dissimulés. Depuis les années 1990, l'affaire Sofri n'a cessé de déchirer la société italienne, les médias, les juges, les hommes politiques. Le premier procès a été cassé, confirmé, cassé de nouveau, annulé, rejugé, dans une sorte d'acharnement judiciaire sans pareil dans l'Europe contemporaine.

Le 26 mars a été consacré à une journée d'étude organisée par l'axe « Autorité, Contrainte, Liberté » de l'équipe ARCHE, avec la collaboration de l'équipe de philosophie EA 2326. Le thème de la sorcellerie a permis de renouer avec les premiers travaux de Carlo Ginzburg et, croisé avec la dimension urbaine, de rendre hommage à la prise de risque dans la recherche historique, puisque la sorcellerie est réputée pour être purement rurale. La journée du 26 mars a été précédée par un séminaire de l'axe « Autorité » (19 mars) et par la présentation du livre *Sorcellerie savante et mentalités populaires* issu de l'une des « Journées de l'EA »¹. Le séminaire fut le cadre d'exposition et de discussion de la problématique, avec comme invités Jean-Claude Diedler, membre associé de l'EA 3400, spécialiste de la sorcellerie vosgienne qui s'est fait « l'avocat du diable » en rappelant tous les aspects non-urbains de la sorcellerie, et Kazuo Muta, doctorant japonais de l'université de Tübingen qui travaille sur la sorcellerie dans la Décapole alsacienne.

Présentée par Édouard Mehl, vice-président « Sciences en société » de l'UdS et doyen de la Faculté de Philosophie, et Nicolas Bourguinat, directeur de l'équipe ARCHE, la journée a été introduite par le rapport de Maryse Simon, discuté avec Carlo Ginzburg. Les communications présentées furent les suivantes : Franck Mercier (Rennes 2) « D'une "Vauderie" à l'autre... Lyon (v. 1440), Arras (v. 1460) : les clés de la réussite ou de l'échec d'une persécution contre la sorcellerie en milieu urbain » ; Georg Modestin (Fribourg) « Controverses autour des procès de sorcellerie en ville de Lausanne pendant l'épiscopat de Benoît de Montferrand (1476-1491) » ; Iris Gareis (Francfort-sur-le-Main) « *Between the flames of love and the fire of hell : Urban sorcery in the early modern Hispanic world* / Entre le feu de l'amour et les flammes de l'enfer : la sorcellerie dans les villes du monde espagnol » ; Rita Voltmer (Trier Universität) « *Witchcraft in the city : patterns of persecution in the Holy Roman Empire* / La Sorcellerie dans la ville : modèles de persécution dans le Saint Empire » ; William Monter (Northwestern University, USA) « La sorcellerie urbaine dans les villes méditerranéennes et aux Pays-Bas » ; Jacob Rogozinski (UdS) « Tous

¹ Antoine FOLLAIN et Maryse SIMON (dir.), *Sorcellerie savante et mentalités populaires*, Strasbourg, PUS, 2013, 337 p. ; articles de Jean-Claude DIEDLER, Antoine FOLLAIN, Georg MODESTIN, Frank MULLER, Maryse SIMON, Rita VOLTMER, avec des étudiants de l'UdS (édition des derniers procès de sorcellerie de la prévôté d'Arches en 1624, p. 235-330) et pour l'édition de sa thèse de médecine, le docteur Pascal DIEDLER (« Le Mal donné au croisement de la Médecine et de l'Histoire », p. 119-184).

sorciers ? De la chasse aux sorcières à la Terreur » ; Sarah Ferber (University of Wollongong, Australia) « *Illuminism in the town : Madeleine de Flers excursionist in ecstasy* / Une illuminée en ville : les pérégrinations de Madeleine de Flers en extase » ; Jean-Jacques Schwien (UdS) « Entre villes et campagnes, les procès de sorcellerie en Alsace » ; discussion finale et conclusions par Carlo Ginzburg et Antoine Follain (UdS). Les actes seront édités avec des articles complémentaires. Le texte qui suit est le rapport introductif présenté par Maryse Simon, dans son état de mars 2013.